

Mille fraudeurs fiscaux repentis

A un mois de sa fermeture, le guichet spécial créé par la France est loin d'avoir incité tous les évadés fiscaux à rapatrier leur argent, mais des menaces de contrôles accrus et une lutte contre la fraude renforcée ont incité un millier de repentis à régulariser leur situation. Mise en place en avril pour permettre aux détenteurs d'avoirs clandestins à l'étranger de négocier des pénalités avantageuses en vue de leur rapatriement, *« la cellule de régularisation fermera comme prévu le 31 décembre »*, a confirmé hier le cabinet du ministre du Budget Eric Woerth. Sur un total de 2. 500 à 3. 000 contribuables qui ont contacté la cellule, *« on a 1.000 dossiers régularisés ou en cours de régularisation »*, a ajouté Bercy, qui s'attend à un important rush final. De fait, selon les avocats fiscalistes, l'afflux de clients intéressés a grimpé à

l'approche de l'échéance. *« Nous avons encore énormément de dossiers en cours de constitution »*, assure ainsi un grand cabinet d'avocats. Les profils sont variés, mais avec une dominante, explique Denis di Leonardo, du cabinet Simon Associés : *« La tranche des 50-70 ans, des gens qui n'ont pas forcément besoin de cet argent mais qui veulent régulariser la situation avant de le transmettre à leurs enfants »*.